



Association pour le Développement
de la Citoyenneté à Méricourt

PROJETS
D'INITIATIVE
CITOYENNE



**Vous êtes impliqué (e) dans la vie de votre quartier
et vous avez une idée de projet ?**

Le PIC* peut vous aider !

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez retirer le «kit du porteur de projet» à la Maison Jaurès (1 bis Place de la République) ou le télécharger sur le site internet de la ville, rubrique PIC. Les documents doivent être transmis au moins 10 jours avant la tenue du Comité de Gestion qui l'étudiera en votre présence. Les actions proposées doivent concerner une des dix thématiques énoncées dans le kit.

A NOTER : LA PARTICIPATION ANNUELLE DU PIC EST LIMITÉE À 750 EUROS POUR LA PREMIÈRE ACTION ET 400 EUROS POUR LA SECONDE (DANS LA LIMITE DES CRÉDITS DISPONIBLES).

Calendrier des réunions du Comité de Gestion 2020 :

Mardi 28 Janvier ● Mardi 11 Février

Mardi 17 Mars ● Mardi 7 Avril

Mardi 12 Mai ● Mardi 9 Juin

Mardi 15 Septembre ● Mardi 13 Octobre

Mardi 17 Novembre ● Mardi 8 Décembre

A la Maison Jaurès, 1 bis Place de la République - A 18H30

Le Responsable de la Démocratie Participative se tient à votre disposition pour toute aide ou demande d'information. Contacter Lilian BERTA par téléphone au 03.21.69.92.92 ou par mail : lilian.bertha@mairie-mericourt.fr

** Le Fonds de Soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC) est un outil de démocratie participative financé par la Ville et le Conseil Régional. Il permet de subventionner de manière souple et rapide des microprojets portés par les habitants constitués ou non en association. L'enveloppe annuelle est gérée par l'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt, ADCM (Siège social : Maison Jaurès, 1 bis Place de la République 62680 Méricourt)*